

# Titre professionnel d'Agent de service médico-social (TP ASMS)

L'Agent de Soins Médico-Social (ASMS) est un professionnel essentiel dans le domaine de l'accompagnement et de l'aide aux personnes vulnérables. Ce métier s'inscrit dans une démarche humaine et bienveillante, visant à soutenir des publics fragilisés tels que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou encore les malades chroniques.

L'ASMS intervient dans différents cadres : établissements de santé (hôpitaux, cliniques), structures médico-sociales (EHPAD, foyers d'accueil) ou à domicile. Sous la supervision des équipes médicales et paramédicales, il veille au bien-être des bénéficiaires en les aidant dans les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, repas, déplacements), tout en maintenant leur autonomie et leur dignité.

Ce métier, à forte dimension humaine, exige des compétences techniques, une grande capacité d'écoute, et un véritable sens du service.

## Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires pour accompagner les personnes fragilisées dans leurs soins quotidiens.
- Développer des compétences relationnelles et techniques en soutien des équipes médicales et sociales.
- Apprendre à contribuer au bien-être des bénéficiaires tout en respectant les normes d'hygiène et de sécurité

## Public concerné et pré-requis

- Demandeurs d'emplois
- Personnes en reconversion professionnelle (Transition Pro, CSP)
- Apprentissage
- Contrats de Professionnalisation

## Programme

### Module 1 : Les bases du métier (50 heures)

- Présentation du secteur médico-social.
- Éthique et déontologie professionnelle.
- Connaissance des publics (personnes âgées, handicapées, etc.).
- Notions juridiques et réglementaires (droit des usagers).

## **Module 2 : Hygiène et sécurité (60 heures)**

- Règles d'hygiène en milieu médico-social.
- Prévention des infections et gestion des risques.
- Techniques de manutention des personnes.
- Entretien des locaux et matériel médical.

## **Module 3 : Soins de base et confort (70 heures)**

- Aide aux actes de la vie quotidienne (alimentation, habillage, toilette).
- Accompagnement dans les déplacements.
- Techniques de prévention des escarres et soins non médicaux.
- Aide à la prise des repas et hydratation.

## **Module 4 : Communication et relation d'aide (50 heures)**

- Techniques de communication adaptée aux différents publics.
- Relation d'aide et gestion des situations difficiles.
- Travail en équipe et transmission des informations.
- Gestion des conflits et approche bienveillante.

## **Module 5 : Accompagnement au bien-être (40 heures)**

- Initiation aux activités d'animation et de stimulation cognitive.
- Techniques de relaxation et d'apaisement.
- Soutien psycho-social des usagers.

## **Module 6 : Sensibilisation aux soins médicaux (30 heures)**

- Observation des signes cliniques de base (température, pouls, etc.).
- Notions de pharmacologie (gestion et aide à la prise des médicaments sous supervision).
- Collaboration avec les équipes soignantes.

## **Module 7 : Insertion professionnelle (20 heures)**

- Techniques de recherche d'emploi.
- Constitution d'un dossier professionnel.
- Sensibilisation au développement des compétences.

**Stage en milieu professionnel** : Durée : 4 à 8 semaines (140 à 280 heures).

## **Votre intervenant**

Formateurs et professionnels du secteur social et médico-social

## **Notre démarche pédagogique**

- **Développer une pédagogie adaptée à un public adulte en formation :**

Nos intervenants sont formés aux techniques pédagogiques adaptées à un public adulte. Pour permettre à chacun des apprenants de s'approprier les apports cognitifs et de repérer la façon dont il « apprend le mieux », nos intervenants proposent des activités pédagogiques variées, alternant méthode active, interrogative et transmissive, toujours en lien avec les pratiques professionnelles des apprenants, ou celles observées sur le lieu de stage. La diversification des supports et des techniques d'animation permet d'accompagner nos apprenants dans leur diversité. Il s'agit pour l'intervenant de permettre aux apprenants de faire l'expérience de nouvelles méthodes d'apprentissage, de repérer celles qui lui sont le plus favorables, pour acquérir les compétences attendues et préparer aux mieux les épreuves de validation. La mise en place d'activités pédagogiques transversales et les temps dédiés à la préparation des validations donnent l'occasion d'un accompagnement personnalisé.

- **L'alternance intégrative :**

Dans le cadre de l'alternance intégrative, le terrain est un lieu tout aussi apprenant que le centre de formation. Chaque apprenant dispose d'un tuteur. Un temps est dédié à la mise en place de retours d'expériences, qui permettra à l'apprenant de mettre en sens les acquis de terrain. La mise en place de micro-objectifs lors des périodes de 3 semaines de stage, en parallèle de la conduite d'activités confiées à un ou une ASMS, facilite la progression et la construction d'apprentissage structuré.

La réflexivité est un concept clé dans le cadre de l'alternance intégrative. La participation au groupe d'analyse des pratiques professionnelles et le REX (retour réflexif) favorisent le développement de la capacité à questionner ses actes au quotidien, favorise les liens entre acquis de formation et acquis de terrain.

- **Encourager l'autonomie :**

Nous considérons nos apprenants comme des professionnels ou futurs professionnels du secteur, un public adulte, volontaire et responsable. A ce titre, nous privilégions des méthodes favorisant la co-construction des savoirs et l'élaboration progressive d'un positionnement professionnel adapté.

Aussi, notre intention est de faire de l'apprenant un acteur de sa formation, de favoriser l'autonomie dans les apprentissages et d'encourager la curiosité professionnelle par le biais d'activités pédagogiques adaptées (travaux pratiques, enquêtes, projet transversal, étude de cas, visite d'établissement...). Ces travaux donnent lieu dans un second temps à un travail de formalisation.

- **Accompagner des individus et un groupe :**

La constitution de parcours individualisés génère une dynamique de groupe spécifique, influencée par le rythme et parcours de chacun. Les intervenants accompagnent et favorisent cette dynamique, en veillant à l'intégration et aux temps d'absences de certains apprenants. Les apprenants sont sensibilisés à ce mode de fonctionnement lors de l'entretien de contractualisation. Les travaux en sous-groupe sont encouragés afin de faire du collectif un véritable levier d'apprentissage, et un lieu de solidarité.

## Le + de la formation

Contribuer directement au bien-être des personnes en situation de dépendance est une source de satisfaction personnelle. Le contact humain et l'accompagnement apportent une richesse émotionnelle au quotidien.

## Livrables

Livret au stagiaire quel soit la modalité de formation, initiale, formation en apprentissage ou formation en contrat de professionnalisation où sont répertoriées les informations en lien avec le dispositif de formation

## Evaluation

- **Dossier professionnel :**
  - Objectif : Présenter un portfolio retraçant les compétences développées pendant la formation.
  - Contenu : Fiches de situations professionnelles vécues, Analyse des points forts et axes d'amélioration, Synthèse des acquis de stage.
- **Jury de certification :**
  - Objectif : Valider l'ensemble des compétences pour l'obtention du certificat d'Agent de Soins Médico-Social.
  - Déroulement : Présentation orale du dossier professionnel, Questions posées par le jury sur des situations concrètes ou des aspects théoriques, Grille de compétences évaluées, Respect des règles d'hygiène et de sécurité, Capacité à accompagner les actes de la vie quotidienne, Aptitude à établir une communication adaptée, Gestion des situations complexes avec bienveillance, Capacité d'adaptation et travail en équipe.

## FORMATION INITIALE

---

**Durée :** 320h

**Tarif :** 3840€

**Orléans**

**Date(s) :**

Du 1er Juin au 30 Novembre 2025

[Demande de contact](#)

Dernière modification le 17 décembre 2024 à 15h41

---

FORMASANTÉ  
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS  
02 38 56 01 01  
[contact@formasante.fr](mailto:contact@formasante.fr)